

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2022

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 4930)

Adopté

AMENDEMENT

N° AC86

présenté par
Mme Calvez

ARTICLE 3 QUATER

À la fin de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« à l'aisance aquatique, dans l'objectif de prévenir les noyades »

les mots :

« de l'aisance aquatique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'intention de la loi ne doit pas être intégrée à un dispositif.